Vol. I Morinville, 18 Mars, 1909. No. 5

LE PROGRES

Organe des populations de la region de St-Albert.

Colonisation, Education, Politique, Nouvelles.

AVIS.

--o--

Le présent numéro de notre journal est un numéro spécial. Notre édition régulière sera publiée samedi, comme à l'ordinaire. Nos annonceurs ne seront pas surpris de ne pas voir leurs réclames dans ce numéro, elles paraîtront dans le numéro régulier.

o-o-o

"LE PETIT BOUDREAU"

o-o-o

(Nouvelle chanson sur l'air du "Petit Grégoire").

o-o-o

Les gens d'St-Albert
Dirent à Boudreau:
"Mon ami, qu'veux-tu faire
Si tu n'bois pas d'eau?
Si nous allons t'écouter,
Tu nous abrutis;
Mais pour être député,
T'es ben trop petit
Mon ami,
T'es ben trop petit.
Dame oui!

II

Vit les gens de Légal
Qui lui rirent au nez:
Lui disant: "Tu parles trop mal
Pour nous retourner.
Tu n'as pas laide frimousse,
Mais t'es mal bâti.
Et pour être notre homme à tous,
T'es ben trop... etc.

III

Joue aux cartes et donne à boire:
C'est ça qu'tu connais l'mieux,
Aux gens de St-Albert,
C'est moins dangereux.
Tu n'auras pas notr'suffrage
Car près d'Gariépy,
Vois-tu, c'est bien dommage,
T'es ben trop... etc.

o-o-o

M. Boudreau, le petit Lucien, ne croit pas inutile de "s'adjoindre" les clauses du parti conservateur. Qu'il prenne donc avec lui un dictionnaire français dans ses assemblées. Adjoindre: Associer une personne à une autre, mais jamais de la vie, une clause ! ! !

M. Omer St-Germain.

--o--

Les électeurs du comté de St-Albert ont du soucis durant les élections, mais nous avons aussi nos heures de bon temps. Par exemple, c'est toujours très amusant de voir M. Omer St-Germain se lever aux assemblées, prendre son air solennel et pérorer d'une voix mielleuse, avec des gestes dignes d'un Coquelin sur sa "blancheur," son droit, d'être candidat pour luimême, son programme qu'il a là, etc., etc.

Monsieur St-Germain quand il parle de sa "blancheur" oublie probablement ses entrevues avec le chef de police Deane, d'Edmonton... mais passons.

Il reclame le droit, aussi bien qu'un autre citoyen, d'être candidat ! mais personne ne lui conteste ce droit et son désir d'être candidat sera rassasié un jour ou l'autre, car il le sera longtemps candidat. Pas grand'chance d'aller plus loin.

Monsieur St-Germain, au commencement de ses discours, se donne beaucoup de peine pour convaincre son auditoire qu'il est candidat "pour lui-même." Il se moque pas mal des intérêts qu'il représenterait, du mandat qu'il aurait, si jamais une calamité aussi grande que son élection devait nous affliger, ce Monsieur St-Germain. C'est pour lui-même qu'il est candidat, et il ne se gêne pas de le dire. Pauvre garçon! Il aurait pu être maire de Morinville, mais il ne l'a pas voulu, "ça ne paye pas!"

En voilà un garçon qui s'intéresse à la chose publique, et au progrès, et à l'avancement du comté et plus particulièrement de Morinville! Mr. St-Germain aurait, peut-être, pu rendre certains services comme maire, mais il n'a pas voulu, ça ne paye pas. En voilà un politicien désintéressé qui voudrait devenir serviteur du public avec de telles dispositions.

M. St-Germain sait ou devrait être assez intelligent pour le savoir, qu'il lui sera impossible de sauver son dépôt.

o-o-o

CARD OF THANKS

--o--

We wish to express our heart felt thanks to the many generous and sincere friends who stood by us with so much sympathy during the bereavement of our dear son and brother Anthony. We also extend our thanks to the large number who attended the funeral.

Mr. & Mrs. MATHIAS STEFFES,
and family.

H. J. POIRIER

—o—

Comme nous le disons dans notre dernier numéro, une nouvelle lettre signée H. J. Poirier a été publiée dans le "Courrier de l'Ouest" de la semaine dernière.

Notre ami, monsieur Emmanuel Rivet a détruit d'un bout à l'autre, les deux premières correspondances; nous nous chargerons de cette troisième.

Dans cette dernière lettre, monsieur Poirier, ou l'écrivailleur caché derrière ce nom, veut encore tromper les électeurs, continue ses représentations fausses et jette de nouvelles insultes!

Il commence par mépriser notre humble feuille. Personne n'est surpris de cela. Nous sommes venus à temps pour empêcher la clique Boudreau de tromper l'électorat et pour dénoncer, comme nous le faisons, toutes les menées malhonnêtes qu'on voudrait faire réussir. M. Poirier s'est emballé, a mis les pieds dans les plats, a pris fait et cause pour la bande que nous empêchons de voler une élection, nous l'avons dénoncé, exposé. Il ne nous aime pas, c'est très peu étonnant.

Après cela monsieur Poirier s'enhardit et traite les gens du comté de "nigauds." Heureusement qu'après avoir lu les différentes élucubrations du politicien de Rivière Qui Barre, nous pouvons nous faire une idée assez juste de sa mentalité.

M. Poirier parle du programme soumis par M. Wilfrid Gariépy et nous annonce qu'une fois élu M. Gariépy "devra appuyer tout ce qu'il dit!" Il faut comprendre, par là, que M. Gariépy devra tenir parole et remplir les engagements qu'il prend vis-à-vis du comté.

Quelle tête il a, ce M. Poirier! il commence par dire que M. Gariépy emprunte le programme du gouvernement et quelques lignes plus loin, parlant du même programme, monsieur Poirier s'écrit: "C'est du vent." Comme il est beau d'être aussi conséquent avec soi-même! O quantum species?

Plus loin dans sa lettre, M. Poirier commence, comme dans ses lettres précédentes, à vouloir tromper ses lecteurs. Parlant de la convention à Boudreau il dit que M. Gariépy a l'audace (!) de se révolter contre cette convention. Pauvre Poirier, tout le monde sait que M. Gariépy n'a seulement pas voulu s'en occuper de cette Boudration, en connaissant trop bien l'organisation malhonnête.

Jusque là, monsieur Poirier n'est pas malin mais il nous déclare plus loin qu'un homme est monté sur l'estrade, à la convention, et a déclaré qu'on lui avait signer la pétition, demandant à M. Gariépy de se présenter, en lui représentant que c'était une requête pour obtenir le contrôle du gouvernement sur les élévateurs.

Il y avait à la convention au moins une centaines de personnes qui ont eu connaissance de l'incident dont parle M. Poirier. Monsieur Boudreau fit monter un certain monsieur Desrosiers sur l'estrade; ce que monsieur Desrosiers a déclaré est ceci: que M. St-Germain était venu le voir et lui avait signer une pétition pour des élévateurs. Voilà les faits!

Comment monsieur Poirier peut-il avoir l'audace de les dénaturer à un tel point! nous aimons mieux supposer que de faux rapports lui ont été faits que de croire qu'un homme soit aussi foncièrement malhonnête pour mentir avec une telle effronterie.

Ce que monsieur Poirier nous dit plus loin nous surpasse. "C'est du vent la pétition!" Près de cinq cents électeurs intelligents et honnêtes ont signé cette pétition. Pour monsieur Poirier, près de la moitié de la population du comté, ayant droit de vote, c'est du vent. Faut-il jouir d'une simplicité d'esprit heureuse pour insulter aussi gratuitement autant de personnes à la fois.

Ensuite, monsieur Poirier nous dit qu'il dort aux assemblées de M. Gariépy. Cette déclaration confirme nos soupçons sur l'état d'esprit de ce bon Poirier. Nous nous étions toujours douté un peu que des nuages, plus ou moins épais, devaient flotter dans une caboche d'où il sort autant de "vent."

Il se plaint qu'il ne peut poser aucune question à M. Gariépy, ni poser d'objections. Pas étonnant puisqu'il dort! Aurait-il l'habitude de parler politique en dormant?

M. Poirier supplie le gouvernement de faire rentrer M. Gariépy dans son devoir. Voilà un cri digne de passer aux générations futures! Quel ancêtre auront toutes eu les petites poires qui descendront de ce Poirier!

Et puis, monsieur Poirier dans un dernier effort, demande à M. le rédacteur du "Courrier rier de l'Ouest" de traduire sa lettre en anglais! Quelles sublimes ambitions! Il faut que la prose sortie de ce cerveau enfumé soit traduite! Oh! là, là! c'est à crever de rire.

o-o-o

Pointes Seches

—o—

Nous connaissons tous les talents oratoires de M. Omer St-Germain, mais il a des citations trop sublimes pour le commun des mortels: "Ceux qui demeurent à Edmonton sont aussi capables que ceux qui y restent." (Paroles dites à l'assemblée de vendredi dernier à St-Albert). "Samedi j'étais à la grande assemblee de vendredi soir." (Paroles dites lundi, à l'assemblée de Morinville).

o-o-o

M. Boudreau s'est fâché tout rouge lorsque nous lui avons corrigé "gratuels" pour gratis. Aujourd'hui qu'il ne nous en veuille pas de lui apprendre que "stastistique" n'est pas français, mais qu'il faut dire statistique.

o-o-o

La veste de messieurs Boudreau et St-Germain est achetée. Ils iront dans la même paire de manches.

Monsieur le Rédacteur,

Je suis, très étonné que par la température sibérienne que nous venons de traverser, les poires aient pu murir dans St-Albert. Je vous envoie une modeste poésie que m'a suggéré la vue d'une de ces poires phénoménales dans l'Ouest:

"LA POIRE A BOUDREAU"

Qui dit poire, Poirier à fleur, quelquefois rose,
Vieille poire, Poirier. après nombreuse prose,
Que tu signes toujours sans en être parrain.
Tu dois t'apercevoir vulgaire mannequin
Que tu sers de tampors à la robe traînante,
Dont tu soutiens, Poirier, la plume diffamante.
Ton écrivain caché, ne serait-il Judas
Qui de notre sauveur la mort noble causa.
Je ne crois, cher Poirier, qu'une aussi belle [poire
Quand même devrais-tu, en manger et en boire
La chair blanche et le suc, te donne bien sou- [vent
Sans la prose endiablée, de nombreux et beaux [vents.
Non, le style et l'esprit. Tu dois le reconnaî- [tre,
Voilà bientôt un mois, tu es digne de paître,
Tu as pu sans sorcier, faire jaillir très fort,
Les traits de ton esprit dignes d'un meilleur [sort.
Que ton bel écrivain s'occupe de son âme,
Ne viennent pas ici s'attirer quelque blâme,
Alors qu'il a reçu comme noble mission.
D'unir les gens entre eux de par les lois de Sion,
De s'occuper enfin de la question divine,
Sans venir se mêler à nos luttes intestines.
Ne sois plus poire, crois que les cultivateurs
D'écrire n'ont besoin, comme les bons recteurs,
Que le lecteur comprend qu'en cultivant la [terre
Il suffit d'un cœur d'or. Pourquoi tant de mys- [tère?
Oui, il vaudrait bien mieux que toi-même Poi- [rier,
Tu écrives ces mots sans secours étranger.

UN POMMIER.

o-o-o

ELECTION NOTICE.

--o--

Notice of Poll granted and of Candidates nominated.

Electoral Division of St. Albert, to wit:

Public Notice is hereby given to the voters of the electoral division aforesaid that a poll has been demanded at the election now pending for the said electoral division and that I have granted such poll; and further that the persons duly nominated as candidates at the said election and for whom only votes will be received are:

WILFRID GARIEPY, Advocate, Edmonton.
LUCIEN BOUDREAU, Hotelkeeper, St. Albert.
OMER ST. GERMAIN, Barrister, Morinville.

Of which all persons are hereby required to take notice and govern themselves accordingly.

Given under my hand at Morinville, this 15th day of March, in the year 1907.

ARTHUR GUILBAULT,
Returning Officer.

Proclamation

o-o-o-o

Electoral Division of St. Albert

o-o-o

Public notice is hereby given that in obedience to His Majesty's Writ to me directed and bearing date the 27th day of February A.D 1909, I require the presence of the voters at Steffes' Hall, Morinville, in the Electoral Division of St. Albert, on the 15th day of March, A.D. 1909, from noon until 2 o'clock in the afternoon, for the purpose of nominating a candidate to represent them in the Legislative Assembly; and notice is further given that in case a poll is demanded and allowed in the manner by law prescribed, such poll will be opened on the 22nd day of March, 1909, from the hour of 9 o'clock in the forenoon until 5 o'clock in the afternoon, and in cities from 8 o'clock in the forenoon until six o'clock in the afternoon as follows:

Polling Division No. 1, St. Albert.---Consisting of all river lots of St. Albert settlement as shown on a plan of St. Albert settlement surveyed by M. Deane, D.L.S., in the years 1882-1883, and sections 1, 2, 3, 5, 6, 7, 11, 12; 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 23, 24, 25, 26, 27, in Twp. 54, Rge. 25, west of the 4th Meridian. Poll at Dawson's Block.

Polling Division No. 2, Rose Ridge.---Consisting of Sections 28, 29, 32, 33, 34, 35 and 36, Twp. 54, Rge. 25, west of 4th Meridian, and Sections 1, 2, 3, 10, 11, 12, 13, 14, 15, in Twp. 55, Rge. 25, west of 4th Meridian. Poll at School House.

Polling Division No. 3, Cardiff.---Consisting of Sections 23, 24, 25, 26, 35 and 36, in Twp. 55, Rge. 25, west of 4th Meridian. Poll at Gervais Store.

Polling Division No. 4, Morinville.---Consisting of Sections 4, 9, 16, 19, 20, 21, 22, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33 and 34, in Twp. 55, Rge. 25, west of 4th Meridian, and Twp. 56, Rge. 25, west of 4th Meridian. Poll at Ludger Lemire's.

Polling Division No. 5, Legal.---Consisting of Sections 6, 7, 18, 19, 30 and 31, in Twp. 57, Rge. 24, west of 4th Meridian, and Sections 1, 2, 3, 10, 11, 12, 13, 14 and 15, in Twp. 58, Rge. 25, west of 4th Meridian and all Twp. 57, Range 25, west of 4th Meridian. Poll at Cyr's.

Polling Division No. 6, Egg Lake.---Consisting of Sections 13 to 36 inclusive, in Twp. 56, Range 26; also Sections 1, 12, 13, 24, 25, 31 to 36 inclusive, in Twp. 56, Range 27, west of 4th Meridian; also Alexander's Reserve. Poll at School House.

Polling Division No. 7, Diligence.---Consisting of Twp. 57, Range 24, west of 4th Meridian except Sections 6, 7, 18, 19, 30 and 31, and all of Twp. 58, Range 24, west of 4th Meridian. Poll at School House.

P.D. No.8, Independance---Consisting of Twp. 57, Rg. 26 and 27, west of 4th Meridian. Poll at Spring View School House, (Overton's).

Polling Division No. 9, Riviere Qui Barre.---Consisting of Sec. 13 to 36 inclusive in Twp. 55, Rg.26, W. of 4th M. and Sec.1 to 12 inclusive in Twp. 56, Rg. 26, and Sec. 1, 2, 3, 4 9, 10, 11, 12 and 13 to 25 inclusive, and part of Sec. 26, 27, 28, 29 and 30, together with Sec. 36, in Twp. 55, Rg. 27, west of 4th Meridian. Poll at Poirier's block.

Polling Division No. 10, Noyes.--- Consisting of Sec. 5, 6, 7, 8, 17, 18, 19, 20, 29, 30, 31 and 32 in Twp. 54, Rg. 27, west of 4th Meridian, and Sec. 1, 12, 13, 24, 25 and 36 in Twp. 54, Rg. 28, west of 4th Meridian, and Sec. 5, 6, 7, 8, Twp. 55, Rg. 27, west of 4th Meridian, and also Sec. 1 and 12, Twp. 55, Rg. 2[illegible] west of 4th Meridian. Poll at George Noyes'.

Polling Division No. 11, Villeneuve.--- Consisting of Sec. 1. to 18 inclusive, of Twp. 54, Rg. 26, west of 4th Meridian; also Michel Callion's Reserve. Poll at Turcot's School House, Sec. 31, 32, 33, 34, Twp. 53. Rg. 26, west of 4th Meridian.

Polling Division No. 12, Proulx.--- Consisting of Twp. 58, Rg. 25, west of 4th Meridian, except Sec. 1, 2, 3. 10, 11, 12, 13, 14, 15. Poll at Proulx.

Polling Division No. 13, Ray.--- Consisting of Sections 19 to 36 inclusive in Twp. 54, Rg. 26, west of 4th Meridian, and Sec. 30 and 31, Twp. 54, Rg. 25, west of 4th Meridian, and Sec. 5, 6, 7, 8, 17 and 18 in Twp. 55, Rg. 25, west of 4th Meridian, and Sec. 1 to 12 inclusive in Twp. 55, Rg. 26, west of 4th Meridian. Poll at Glengarry School House.

And further, that at Steffes' Hall, at Morinville, aforesaid, on the 1st day of April, at the hour of ten o'clock, in the forenoon, I shall open the ballot boxes, add upp the votes given for the several candidates, and declare elected the one having the largest number of votes. Of which all persons are hereby required to take notice, and to govern themselves accordingly.

God Save the King.

Given under my hand at Morinwille, this 1st day of March, in the year 1909.

ARTHUR GUILBAULT,
Returning Officer.

PUBLIC NOTICE

-o-

Public Notice is hereby given that for the present election in this constituency of St. Albert, Province of Alberta, the following gentlemen have been appointed as election agents to the candidates:

Ernest Chartrand, Agent for Wilfrid Gariepy,
Michael Hogan, " Lucien Boudreau,
Dr. A. A. Ferguson, " Omer St. Germain,

in accordance with provisions of the "Alberta Election Act."

(Signed) ARTHUR GUILBAULT,
Returning Officer.